

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Ville de Saint-Hilaire-de-Riez. Correspondant : Madame le Maire, Kathia VIEL.  
 Place de l'Église - B.P. 49, 85270 Saint-Hilaire-de-Riez.  
 Tél. : 02.51.59.94.00 - Fax : 01.57.67.93.01 - Site internet : <http://www.sainthilairederiez.fr>.  
 Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

Services généraux des administrations publiques.

**Type de procédure et marché :** Procédure Adaptée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

**Objet du marché :**

**RELANCE DU LOT 3 Travaux de signalisation horizontale et verticale  
 pour le Marché de travaux à bons de commande pour l'entretien de la voirie, le  
 réaménagement de voirie et les travaux pour l'accessibilité de la voirie et de l'espace  
 public de la ville de Saint-Hilaire-De-Riez**

**Référence :** 2024007003

**Code NUTS :** FR G05

L'opération est allotie comme suit :

N°de lot	Lots	Montant minimal en € HT par an	Montant maximal en € HT par an	Options / Variantes
3	Travaux de signalisation horizontale et verticale	30 000	150 000	Non autorisées

**Particularité :**

Conformément à l'article R2113-1 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur autorise les opérateurs économiques à soumissionner pour un ou plusieurs lots.

**Variantes, PSE et options :** non autorisées

**Classification CPV (Vocabulaire commun des marchés) :**

Principal : 44811000-8 – Peinture de marquage routier

**Caractéristiques principales :**

Le marché est lancé en Procédure Adaptée en application de l'article R.2123-1, 1° du code de la commande publique, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande conformément à l'article R2162-2, dans les conditions fixées aux articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique.

Les prestations seront payées par application de prix unitaires et forfaitaires hors taxe figurant aux Bordereaux de Prix (BP) de chaque lot.

**Lieu d'exécution ou de livraison :**

Commune de Saint Hilaire de Riez (85270).

**Durée du marché ou délai d'exécution :**

Le marché prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ou par dérogation à l'article 3.2.1 du CCAG TRAVAUX, à réception de la notification conformément à l'Article R2182-4 du Code de la Commande Publique, pour une durée de 12 mois.

L'exécution des travaux prend effet à réception des bons de commande.

Le marché pourra être reconduit tacitement 3 fois par périodes de 12 mois, soit pour une durée totale de 48 mois, conformément à l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique.

**Cautionnement et garanties exigés :**

Il précisera le délai de garantie consenti, dans la limite minimale d'un an. Ce délai court à compter de la date de réception des équipements. Pendant ce délai, le fournisseur est tenu de remédier à tous les désordres signalés par le pouvoir adjudicateur de telle sorte que le bien soit conforme à l'état où il était lors de sa réception. De manière générale, le titulaire s'engage à disposer de tous les moyens humains et matériels, quantitatifs et qualitatifs pour assurer la parfaite exécution de ses prestations. En particulier, il est réputé disposer des pièces détachées nécessaires à une remise en fonction des équipements dans les délais mentionnés au contrat.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Les prix sont les prix sont révisibles à chaque acompte, sur la base du mois de remise des offres (m0), dans les conditions prévues au CCAP.

Les paiements interviendront dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la facture. Tout dépassement des délais de paiement contractuel entraînera l'application des intérêts moratoires.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera toutefois obligatoirement solidaire de ses cotraitants pour ses obligations contractuelles à l'égard de la Ville.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

Conformément aux articles R2143-16 et R2151-12 du Code de la Commande Publique, tous documents rédigés dans une autre langue devront être accompagnés d'une traduction en français.

**Unité monétaire utilisée :** l'euro.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Téléchargement gratuit des pièces sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Conditions de participation :**

Seront admises les candidatures qui garantissent une aptitude à exercer l'activité professionnelle requise, la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution des prestations.

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Pièces à remettre au titre de la candidature :**

1/ DC1 - La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par les cotraitants, complétée et signée ;

2/ DC2 - La déclaration du candidat, complétée ;

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont renseignés au 5.2.1 du CCAP.

**Pièces à remettre au titre de l'offre :**

- 1/ Acte d'engagement complété, daté et signé si possible, et ses éventuelles annexes ;
- 2/ Le Bordereau des Prix, complété (BP) pour chaque lot ;
- 3/ Le Détail Quantitatif Estimatif (DQE), complété pour chaque lot ;
- 4/ Le Cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP) ;
- 5/ Un mémoire technique.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- **Prix des prestations : 50 %.**
- **La valeur technique des prestations : 30 %**
- **Performance environnementale 20 %**

**Date limite de réception des offres : Le lundi 9 décembre 2024, à 17h00.00**

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**


En format électronique uniquement :

Le pli est déposé sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>, dans le respect des prescriptions figurant au règlement de la consultation.

**Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, **au plus tard dix (10) jours avant la date limite de remise des offres**, une demande écrite via le profil acheteur « Marchés sécurisés » : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Ainsi, sur la consultation considérée, **Référence 2024007003** en cliquant sur les icônes suivantes, l'opérateur économique aura la possibilité de poser toutes questions complémentaires au Pouvoir adjudicateur :

- Icône « Questions/Réponses »  Questions/Réponses  
puis « Poser une question au pouvoir adjudicateur »  
 Poser une question au pouvoir adjudicateur

Une réponse sera alors adressée à tous les candidats ayant retiré ou reçu le dossier, au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Nantes  
6, allée de l'île Gloriette - B.P. 24111  
44011 NANTES  
Tél : 02.40.99.46.00 - Fax : 02.40.99.46.58  
Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr)

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif de règlement à l'amiable des litiges des Pays de la Loire  
Immeuble Skyline – 22 mail Pablo Picasso - BP 24209  
44042 NANTES Cedex I  
Tél. : 02.53.46.78.36 – Fax : 02.53.46.79.98  
Courriel : [Paysdl.polec@direccte.gouv.fr](mailto:Paysdl.polec@direccte.gouv.fr).

**Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 19/11/2024**